



Pour une meilleure visualisation de la newsletter,
 veuillez trouver le format PDF ci-joint.

INFORMATIONS TERRITORIALES



Rencontres pluriprofessionnelles : pour organiser une prochaine réunion de la communauté de soignants de l'Est Gessien, nous vous invitons à nous communiquer les sujets que vous souhaitez aborder.

Pour rappel, la 1^{ère} rencontre thématique portait sur le parcours thérapeutique du patient. Nous vous invitons à répondre au [sondage ci-joint](#).

Solutions d'hébergements : médecins généralistes, masseurs kinésithérapeutes, le « logement passerelle » du SIVOM (T1 bis à loyer très modéré) est disponible pour vos stagiaires et/ou remplaçants jusqu'en novembre 2017 (date de début de stage pour les prochains semestres).

Pour toute demande, contacter le guichet unique du SIVOM.

Le service de portage de repas à domicile :

Il s'agit d'un service quotidien du SIVOM proposé sans conditions de ressources aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de dépendance permanente ou temporaire

L'objectif est d'améliorer la vie quotidienne des bénéficiaires en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile.

Pour en savoir plus, contacter le SIVOM de l'EST GESSIEN.

Evènement : jeudi 21 septembre, aura lieu la journée « **Entrée dans la vie professionnelle des jeunes médecins généralistes** », organisé par l'URPS à Lyon.

Veuillez trouver le [programme ici](#).

Les Nouveaux Modes de Rémunérations (NMR) : Que dit la loi ?

Publication au journal officiel de l'Arrêté du 24 juillet 2017 portant approbation de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) relatif aux structures de santé pluriprofessionnelles. Le 20 avril 2017, 17 syndicats et la CNAMTS se sont mis d'accord, et ont signé l'ACI. En moyenne les NMR correspondaient à 40000€/an par structure, avec l'ACI, la rémunération moyenne devrait être de 56000€/an.

Le contenu de l'accord : une nouvelle convention qui pérennise les NMR et alloue un investissement supplémentaire de 10 millions d'euros/an à ajouter au 17 millions initiaux...

Signataires :

- ◆ Union nationale des caisses d'assurance maladie
- ◆ Fédération française des médecins généralistes
- ◆ Confédération des syndicats médicaux français
- ◆ Union nationale et syndicale des sages-femmes
- ◆ Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux
- ◆ Syndicat national autonome des orthoptistes
- ◆ Fédération nationale des centres de santé
- ◆ Fédération des mutuelles de France
- ◆ Fédération des syndicats pharmaceutiques de France
- ◆ Union des syndicats de pharmaciens d'officine
- ◆ Fédération nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne

Quelques changements au niveau des critères à remplir :

Critères de base	Critères socles	Evolution de critères socles	Nouveaux critères optionnels	Evolution générale
Maison de santé constituée en SISA	Accès aux soins : horaires d'ouverture et soins non programmés		Accueil de médecins dans le cadre d'un Contrat de Solidarité Territoriale	Allouer 20 000€ par an (2 ans max) aux MSP ayant validé leurs projets de santé à l'ARS depuis moins d'un an. La structure doit répondre à 2 des 3 indicateurs socles
Ou engagement à se constituer en SISA dans un délai de 6 mois après la signature du contrat.	Travail en équipe : fonction de coordination	- jusqu'à 8 protocoles /an - 6 réunions /an au lieu de 12 en moyenne auparavant.	L'évaluation de la satisfaction des patients	Une meilleure prise en compte du rôle des pharmaciens d'officine
Projet de santé validé par l'ARS, en cohérence avec le Projet Régional de Santé	Système d'information, niveau standard	Indicateur calculé en fonction du nombre de PS à équiper, et non plus en fonction du nombre de patients.		

Pour en savoir plus retrouver le tableau de calcul des points des NMR ci-joint.

EXERCICE PLURIPROFSSIONNEL

Cabinet Infirmier - Ferney-Voltaire



Auparavant infirmières au sein du Centre de Soins Infirmier de Ferney-Voltaire, Christine Fernier, Aurore Masson et Delphine Allante, se sont installées en libéral au cours de l'été 2017, pour assurer la continuité de soins de qualité auprès de leurs patients. Leur cabinet est situé au 9 rue de Genève, 01210 Ferney-Voltaire.

Expérience et spécificité : Christine, diplômée en 1983 a développé une forte expérience en addictologie et psychiatrie; Delphine, diplômée en 2012 est riche d'une expérience de 5 ans au CSI; Aurore, diplômée en 2011, est spécialisée en cancérologie avec une expérience de 4 ans à Léon-Bérard.

Ce qui leur plaît : la diversité culturelle et sociale de la patientèle.

Défis rencontrés : la lourdeur administrative inhérente à la création d'une activité libérale et la modernisation du cabinet aujourd'hui équipé d'un logiciel de télétransmission.

Projets : déménagement du cabinet en 2018, au Chemin du levant (Ferney-Voltaire) avec d'autres professionnels de santé. Elles souhaitent également développer l'équipe.

Engagements : des permanences libres sont proposées de 14 h à 15h en semaine, et des permanences sur rendez-vous tous les soirs (y-compris le week-end).

Le + : le cabinet est investi dans la campagne de vaccination contre la grippe.

Défis du territoire : développer un pôle de santé ou un réseau professionnel qui rassemblerait les médecins, les pharmaciens et les paramédicaux, pour développer le travail coordonné, fluidifier et faciliter les échanges.

PORTRAIT

Le Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S)

Le RP2S est un **réseau de santé professionnel*** qui couvre les départements de la Savoie, Haute-Savoie et de l'Ain limitrophe (Pays de Gex, Bellegarde, Belley).

Objectif : Améliorer la qualité des prises en charge des grossesses et la sécurité en proposant au patient un réseau de compétences de proximité.

Quels professionnels dans le réseau : des médecins gynéco-obstétriciens, anesthésistes, généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, etc.. Mais aussi des sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychologues... et les 12 maternités partenaires du réseau (Savoie, Haute-Savoie, CH Belley).

Fonctionnement : Les professionnels communiquent et échangent autour de leurs expériences et compétences afin d'améliorer continuellement leurs pratiques. Le réseau est organisé autour de rencontres, de revues, et de formations... Pour voir la liste des formations proposées [cliquez ici](#).

Pour en savoir plus, consultez la plaquette du RP2S [ici](#).

Qu'est-ce qu'un réseau de santé professionnel : un regroupement pluridisciplinaire de professionnels de santé (médecins, infirmières, etc..) et de professionnels non médicaux (travailleurs sociaux, personnels administratifs, etc..) autour d'une ou plusieurs thématiques.*

ACTEUR DU TERRITOIRE

Le SIVOM remercie particulièrement les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette newsletter.

Suivez la stratégie sur: www.sivom-eg.fr